

Mexique

L'ALENA a porté à un niveau sans précédent la relation entre le Canada et le Mexique sur le plan du commerce, de l'investissement et de la coopération. On compte maintenant plus de 1 700 filiales de sociétés canadiennes au Mexique et 3 100 entreprises canadiennes s'emploient à réaliser leurs premières ventes sur ce marché.

L'accès au marché mexicain, relativement sans irritant commercial, est responsable de ce succès. En se fondant sur les statistiques relatives aux importations enregistrées par les deux pays, le commerce bilatéral a augmenté de près de 350 % depuis l'entrée en vigueur de l'ALENA en 1994, et le Mexique est maintenant la cinquième destination des exportations canadiennes et le troisième fournisseur du Canada. Il existe d'intéressantes possibilités dans des secteurs tels que les technologies de fabrication, les produits de construction, les technologies de l'information et des communications, l'agroalimentaire et l'industrie de l'environnement, ainsi que dans des secteurs plus traditionnels comme l'énergie, les produits forestiers et les mines. Avec un PIB de 953 milliards de dollars en 2006, de solides indicateurs macroéconomiques, une classe moyenne en expansion et une population de plus de 100 millions de personnes, on peut s'attendre à une croissance encore plus grande de nos échanges commerciaux.

Selon les statistiques de ce pays, le Canada est désormais le cinquième plus important investisseur au Mexique, dans des secteurs tels que les banques, les mines, l'automobile, le transport urbain, l'imprimerie, l'énergie et l'aérospatiale. L'investissement étranger direct du Mexique dans le monde s'accroît également au fur et à mesure que les entreprises mexicaines s'étendent sur de nouveaux marchés. Cela offre l'occasion de promouvoir le Canada comme destination pour les investisseurs mexicains.

En tant que partenaires au sein de l'ALENA, le Canada et le Mexique travaillent en étroite collaboration et ils utilisent toutes les occasions possibles pour élargir leur relation, y compris en recourant au Partenariat nord américain pour la sécurité et la prospérité, qui est trilatéral, et au Partenariat Canada-Mexique, qui lui est bilatéral.

En 2006, il n'y a eu que peu d'irritants commerciaux entre le Canada et le Mexique. L'agriculture est un domaine en particulier où il y a un risque de protectionnisme. Le gouvernement du Canada continuera de surveiller l'application des dispositions de l'ALENA,

Le Partenariat Canada-Mexique

Le Partenariat Canada-Mexique (PCM) a été lancé en octobre 2004. Cette tribune public-privé de haut niveau vise à renforcer la coopération stratégique et économique bilatérale et à promouvoir les discussions aux plus hauts niveaux des secteurs public et privé. Ce partenariat contribue à intensifier les efforts pour accroître la collaboration en matière de science et de technologie de même que de mobilité de la main-d'œuvre. Le mandat du PCM vise également à

déceler les obstacles au commerce et à l'investissement et à formuler des recommandations pour les supprimer. Le PCM, qui prend de l'ampleur, compte maintenant six groupes de travail : commerce, investissement, science et technologie; agroalimentaire; développement urbain durable; habitation; capital humain; et énergie. La dernière réunion des groupes de travail du PCM a eu lieu le 7 mars 2007, à Mexico, et a porté sur l'élaboration et les progrès des plans de travail. Parmi les faits importants, notons : la signature pour prolonger de cinq ans une lettre d'entente entre la Société canadienne d'hypothèques et de logement et son homologue mexicain touchant la collaboration au chapitre du logement et la signature d'un protocole d'entente entre l'Association des collèges communautaires du Canada et l'association nationale des universités et des instituts d'enseignement supérieur sur une collaboration conjointe. Pour la première fois, les représentants des provinces ont participé à certaines séances des groupes de travail.



qui prévoient entre autres l'élimination, en janvier 2008, des restrictions encore en vigueur à l'importation du maïs et des haricots.

Les possibilités d'élargir la relation commerciale entre les deux pays seront influencées par la capacité de l'administration mexicaine d'en arriver à un consensus et de mettre en place des réformes structurelles cruciales, surtout dans le secteur de l'énergie, mais aussi en ce qui concerne les politiques fiscales, antitrust et de main-d'œuvre, dans des domaines de services clés comme les télécommunications.